

Les employés d'une entreprise sont comme les membres d'une même famille travaillant ensemble à un but commun. Cette famille a son histoire, son idéal, son organisation, ses conditions de vie et ses règlements. Pour s'acquitter de ses fonctions avec soin, exactitude et satisfaction, il importe de connaître tous ces détails. Vous les trouverez dans cette brochure.

L'histoire de notre organisation et les buts qu'elle poursuit vous rendront fiers de travailler pour le Syndicat d'Oeuvres Sociales Ltée. Ce n'est pas une entreprise commerciale comme les autres. Comme vous le lirez dans les quelques pages qui suivent, elle existe avant tout pour la défense et l'avancement des intérêts catholiques canadiens et canadiens-français. Nous recherchons la collaboration avec l'élément anglophone du Canada, nous en dépendons largement pour survivre, mais nous devons avant tout demeurer ce que nous sommes et nous affirmer comme tels. C'est du reste ce que l'on attend de nous. Nous servons de lien indispensable entre les fournisseurs canadiens des deux langues et le marché canadien-français de l'Ontario, de l'ouest du Québec et, par l'entremise d'*"Hebdo-Revue"*, de tout le Canada. Tous nos services participent directement ou indirectement à ce travail.

Mais nous demeurons quand même une entreprise commerciale, obligée d'opérer à profit si elle veut survivre. La pleine collaboration des employés est requise. Nous nous efforçons de leur donner de bonnes conditions de travail. Nous attendons d'eux une collaboration sincère, cordiale et constante.

## *1 - Historique*

Au début du XXIème siècle, les Canadiens français d'Ontario doivent faire face à une hostilité croissante de la part des éléments orangistes et francophobes. Dès 1910, 1200 délégués de tous les coins de la province se réunissent en congrès à Ottawa. On y décide entre autres de fonder l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et un journal hebdomadaire catholique et français.

Deux ans plus tard, les autorités ontariennes décrètent le fameux règlement XVII, interdisant l'usage du français dans les écoles de la province. Malgré leurs faibles ressources, quelques Franco-Ontariens décident de ne pas retarder davantage la fondation d'un journal de langue française. Le nouveau journal sera quotidien et aura pour devise le mot d'ordre suivant: "L'avenir est à ceux qui luttent".